



## ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à neuf heures, les membres de l'Assemblée Générale de l'A.I.S.M.T. se sont réunis au siège social de l'Association, en Assemblée Extraordinaire.

- Membres présents ou représentés : voir la feuille de présence et la liste de l'ensemble des pouvoirs reçus ci-annexées au présent procès-verbal.
- ✓ Nombre d'adhérents présents : **11 représentant 11 voix.**
- ✓ Nombre de pouvoirs :
  - L'adhérent Eric BUTEL (n°50 740) représenté par Mr Eric Butel a reçu **47 pouvoirs soit 47 voix.**
  - L'adhérent LA GLACONNERIE (n°49 062) représenté par Mr Jean-Marie Tourrette a reçu **1 pouvoir soit 1 voix.**
  - L'adhérent CRFP (Centre Régional de Formation Professionnelle) (n °41142) représenté par Mr Franck BOGGIANI a reçu **1 pouvoir soit 1 voix.**

Soit un total de 60 voix présentes ou représentées sur un total de 8 724 voix des membres de l'Association à jour de leur cotisation.

- Sont également présents :

- . Madame Nancy GIRAUDIER, Directrice de l'AISMT
- . Madame Hélène MARIN, Directrice Déléguée de l'AISMT
- . Madame Fanny DESCHAMPES, Comptable de l'AISMT
- . Madame Constance MARCE, Juriste junior / Assistante de direction

Après signature de la feuille de présence, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation.

Mr Eric BUTEL désigne le bureau de vote suivant :

- Mr Etienne RUAS, secrétaire de séance, représentant légal adhérent BBTP
- Mr Jean Marie TOURRETTE, scrutateur, représentant légal adhérent LA GLACONNERIE
- Mme Juliette DEBAILLEUL, scrutatrice, représentant adhérent SBG AUDIT

Ces derniers certifient avec le président de séance l'exactitude de la feuille de présence établie et émargée.

Le Président dépose sur le bureau, l'ensemble des documents nécessaires à la réunion :

JMT EB JD G 1

- La convocation à la présente AGE, publiée sur les supports suivants :
  - Le Midi Libre Rubrique des Annonces Légales du vendredi 24 mars 2023
  - Le site internet [www.aismt-30.fr](http://www.aismt-30.fr) depuis le vendredi 24 mars 2023
  - Les adhérents ont également été convoqués par courriel et par envoi courrier pour ceux ne disposant pas d'adresse e-mail en date du vendredi 24 mars 2023
- La feuille de présence signée par les membres en début de séance.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 24 février 2022.
- Le texte des résolutions.
- Le projet de la mise à jour des statuts en vigueur de l'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES sur proposition du Conseil d'Administration.

L'Assemblée prend connaissance des documents.

Le Président rappelle que, selon les statuts en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer quelque-soit le nombre de membres présents ou représentés. Les décisions sont adoptées à la majorité simple des votants présents ou représentés.

Les membres peuvent remettre pouvoir à tout autre membre sans limitation.

Avant d'aborder les résolutions figurant à l'ordre du jour, le Président propose à l'ensemble des membres présents ou représentés s'ils souhaitent procéder aux votes à bulletins secrets ou à mains levées.

Les participants acceptent à l'unanimité de procéder aux votes des résolutions à mains levées.

Mr Butel rappelle que les statuts ont été modifiés le 24 février 2022 pour répondre aux nouvelles dispositions réglementaires issues de la loi n°2021-1018 du 2 Août 2021.

Depuis cette date, plusieurs décrets sont venus préciser certaines dispositions de la loi et nécessitent aujourd'hui un réajustement des statuts compte tenu de ces nouvelles obligations réglementaires.

En parallèle, les membres du Conseil d'Administration ont souhaité procéder à un changement de dénomination sociale afin que l'identité de l'Association soit mise à jour.

Il leur a paru nécessaire que le terme de prévention soit mis en lumière au regard de la réforme en Santé au Travail.

Le terme PREVY Prévention & Santé au Travail pour appellation et sigle PREVY ont ainsi été choisis, marquant un nouvel élan au Service.

1. Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2022.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées.

JMT EB JD G



Vote :

Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de voix pour : 60

L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2022 à l'unanimité des présents ou représentés avec 60 voix pour.

2. Deuxième résolution : Adoption de la mise à jour des statuts en vigueur de l'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES sur proposition du Conseil d'Administration.

Le Président précise que dans le cadre de la loi 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, il convient de mettre à jour les statuts de l'Association.

Le Président Mr BUTEL rappelle que conformément à l'article 25 des statuts en vigueur, ceux-ci ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire sur proposition du Conseil d'Administration.

Il est donné lecture du projet des statuts modifiés sur proposition du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 23 mars 2023.

Mr BUTEL demande si les membres de l'Assemblée ont des observations à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le Président propose de passer au vote de la résolution à mains levées :

Adoption de la mise à jour des statuts en vigueur de l'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES sur proposition du Conseil d'Administration :

Vote :

Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de voix pour : 60

L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte la mise à jour des statuts en vigueur de l'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES sur proposition du Conseil d'Administration à l'unanimité des présents ou représentés avec 60 voix pour.

EB JTI  
JD a

3. Troisième résolution : Pouvoir au Président afin de procéder aux modifications statutaires qui seraient imposées par les pouvoirs publics.

Afin de sécuriser au mieux le fonctionnement de l'Association, le Président propose que l'Assemblée Générale Extraordinaire lui donne pouvoir afin de procéder aux modifications statutaires qui seraient imposées par les pouvoirs publics.

Mr BUTEL demande si les membres de l'Assemblée ont des observations à formuler.

Plus aucune observation n'étant formulée, le Président propose de passer au vote de la résolution à mains levées :

Pouvoir au Président afin de procéder aux modifications statutaires qui seraient imposées par les pouvoirs publics :

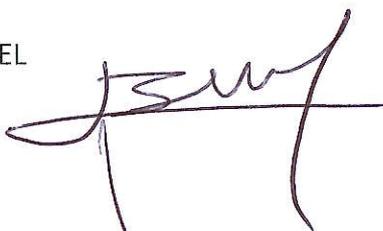
Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 60

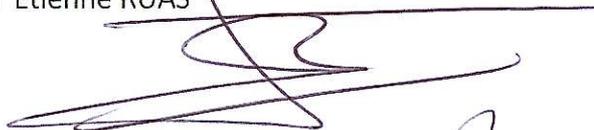
L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Président afin de procéder aux modifications statutaires qui seraient imposées par les pouvoirs publics à l'unanimité avec 60 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé et les débats clos, le Président Mr Eric BUTEL remercie les participants et lève la séance à 9h45.

Le Président de l'association : Mr Eric BUTEL



Le secrétaire du bureau de vote : Mr Etienne RUAS



Le scrutateur du bureau de vote : Mr Jean-Marie TOURRETTE



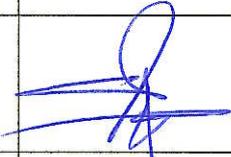
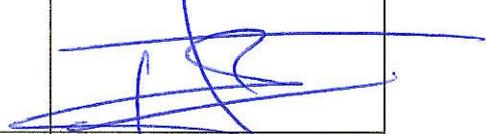
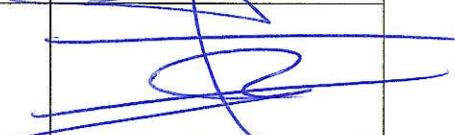
La scrutatrice du bureau de vote : Mme Juliette DEBAILLEUL



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

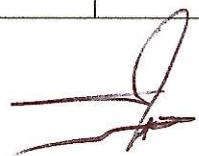
Mardi 11 avril 2023

### Feuille de présence

RAISON SOCIALE	N° ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Eric BUTEL	50 740	Eric BUTEL	1	
LA GLACONNERIE	49062	Jean-Marie TOURRETTE	1	
BBTP	41889	Etienne RUAS	1	
TM34	33518	Etienne RUAS	1	
PRESTATAIRE CHATEAU SILHOL	6139	Etienne RUAS	1	
CETRACO	36014	Etienne RUAS	1	
SBG AUDIT	53885	Juliette DEBAILLEUL	1	
call entreprises	54026	Sybrain Ausut	1	
BARD Groupe Avancé Référence	50807	LOGGITHANI FRANCK	1	
EPS Engagement et Projet et Services	50808	RAHARISOA NOLIA	1	
MPLS BENUE DEGRAN	32680	DEURAN	1	

EB



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AISMT DU 11 AVRIL 2023**

**POUVOIR**

N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM	N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM	SIGNATURE	Nbre
45219	SARL BIANJU	BIANCHI	Patrice	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		1
13200	SARL TOTO CLUB	BIANCHI	Patrice	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		2
9243	SARL SUD RADIOLOGIE	LAURANS	Pascal	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		3
1220	SDP LE LIVRE CLUB	GABELOTAUD	Marc	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		4
50620	SAS MAISON DES PRODUCTEURS	VIALA	Patrick	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		5
10160	TREFILACTION	STROPPA	Carle	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		6
1935	S.E.A.F	ALTEIRAC	Jack	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		7
47689	CDM Retail 102	FOURNIER	Richard	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		8
46456	Transports Blanchard Coutand	BLANCHARD	Mathieu	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		9
1177	OGEC ST VINCENT DE PAUL	NICOLAS	Sandrine	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		10
51056	ATOS ENERGIE	PONGY	Rémi	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		11
16172	EGC Conseil	GIRAUDIER	Eric	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		12
14809	SIGVARIS GROUP	SAMOUILLET	Sandra	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		13
12182	ASUD	FAVATIER	Jean Francis	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		14
1383	ASSOCIATION COSTE	BRIL	Florent	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		15
53146	LES SAISONS DU QI	AUBERT	Jean Jacques	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		16
48648	VIDAL ELECTRICITE	VIDAL	Pascal	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		17
15633	LIDL	FAVRAT	Céline	50740	BUTEL	BUTEL	ERIC		18
14973	LIDL	FAVRAT	Céline	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		19
35206	LIDL	FAVRAT	Céline	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		20

Eh

33906	LIDL	FAVRAT	Céline	DONNE POUVOIR A	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	21
33648	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	22
36357	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	23
38378	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	24
39210	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	25
41182	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	26
14414	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	27
33218	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	28
33205	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	29
13791	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	30
14250	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	31
53763	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	32
32241	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	33
53811	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	34
53004	LIDL	FAVRAT	Céline		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	35
9184	SAS MONTANE SOURDON	SOURDON	Joel		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	36
10999	BHI	BRAMONT	Florence		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	37
51507	SAS LIBER PRIM	GROSSA	Hervé		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	38
5041	FALCO SEM	GUTIERREZ	Philippe		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	39
1302	FMI CONSEIL	IMBERT	Frédéric		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	40
52745	COOPERATION DEPARTEMENTALE MONALISA GARD	BOULET	Philippe		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	41
14685	SARL SYSTÈME DECO	GOUTTE	Patrick		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	42
49707	SAS HOTEL DE MONTCAUD	BERTSCHI	Rolf		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC	<i>JBM</i>	43

51782	DEMCY	BENAZET	Ronnie		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		44
49382	SAS SECA	REZZONICO	Stéphane		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		45
52340	ABSO AGENCEMENT NEW RASEC	ROYE	Jean-Philippe		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		46
42520	SCP MARCE ANDRIEU CAMEL	MARCE	Jean-Jacques		50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		47
50 887	EID MEDITERRANEE	AGULHON	Pierre	<b>DONNE POUVOIR A</b>	49062	LA GLACONNE RIE	TOURRETTE	Jean-Marie		1

50807 Groupe Avenir  
performances

49142 CAFD  
BENFONTE ALB. FERRIER

